

UE 6.3 S4 Unité d'Intégration : Conduite d'une intervention en ergothérapie		
Semestre : 4		Compétences : 3 et 4
CM : 0	TD : 66 h	T Perso : 96 h
ECTS : 6		
Pré-requis		
<p>UE 2.3 S1, UE 2.4 S2, UE 2.5 S3, UE 2.6 S4 UE 3.4 S3 Modèles d'analyse de l'activité UE 3.6 S3 : Médiation, relation et cadre thérapeutique. UE 4.3 S4 : Techniques de positionnement et de mobilité. UE 4.4 S3 et S4 : Techniques de rééducation et de réadaptation. UE 4.5 S4 : Traitement orthétique UE 4.6 S1 : Aides humaines, techniques, animalières et mobilité</p>		
Objectifs		
<p>Adapter l'activité en fonction des capacités et des réactions de la personne ou du groupe de personnes et des exigences requises pour l'accomplissement de l'activité Mettre en place et adapter le cadre thérapeutique en fonction de la situation et des réactions de la personne ou du groupe de personnes Sélectionner et préconiser les aides techniques ou les adaptations en vue de la prescription ergothérapique en tenant compte des résultats du recueil d'information, de l'entretien, des évaluations préalables et du projet de la personne</p>		
Eléments de contenu		
<p>Etude de situations professionnelles en lien avec les éléments de la compétence et les savoirs développés dans les UE des semestres S1, S2, S3 et S4</p>		
<p>Recommandations pédagogiques :</p> <p>Le travail sur les situations professionnelles se fera à partir de situations cliniques rencontrées à l'intérieur ou à l'extérieur des institutions de soin.</p> <p>Le formateur analyse d'abord quelques situations avec les étudiants avant de les mettre en situation d'évaluation.</p>	<p>Modalités d'évaluation</p> <p>Etude de cas sur le terrain de stage en fin de semestre ou dossier présentant une intervention ergothérapique</p> <p>Critères et modalités d'évaluation</p> <p>Pertinence de l'utilisation des techniques ergothérapiques Conformité de la mise en œuvre des activités avec les bonnes pratiques ergothérapiques Pertinence des choix effectués en vue de réaliser une orthèse ou de préconiser une aide technique Conformité des modalités de réalisation des orthèses et d'adaptation des orthèses et des aides techniques avec les recommandations professionnelles Exhaustivité des informations prises en compte et transmises dans le cadre de la réalisation ou de la préconisation d'une aide technique ou d'un appareillage</p>	